

Etude sur les musiques actuelles à Strasbourg

Synthèse des travaux et échanges :
Des constats aux nouvelles perspectives

Rappel de la méthodologie

Objectifs

- Etudier l'action de la ville en faveur des musiques actuelles et proposer des évolutions pertinentes dans le contexte local et national.

Moyens d'étude

- Identification des acteurs spécialisés
- Rencontres avec les acteurs
- Analyses

Deux étapes :

- **Diagnostic**
- **Propositions** pour l'action de la Ville.

Rappel de la méthodologie

La commande

- Actualiser le repérage existant des acteurs des musiques actuelles et leurs activités,
- Caractériser l'offre de musiques actuelles à Strasbourg et la place qu'y occupe la scène locale,
- Analyser cette offre : forces, faiblesses et pistes d'amélioration.

Déroulement

- Etude commandée en 2014 au cours du précédent mandat.

A person is shown in a dark, red-lit environment, possibly a medical setting. The person's face is partially visible, and their hand is in the foreground, suggesting a diagnostic or medical procedure. The lighting is dramatic, with strong shadows and highlights.

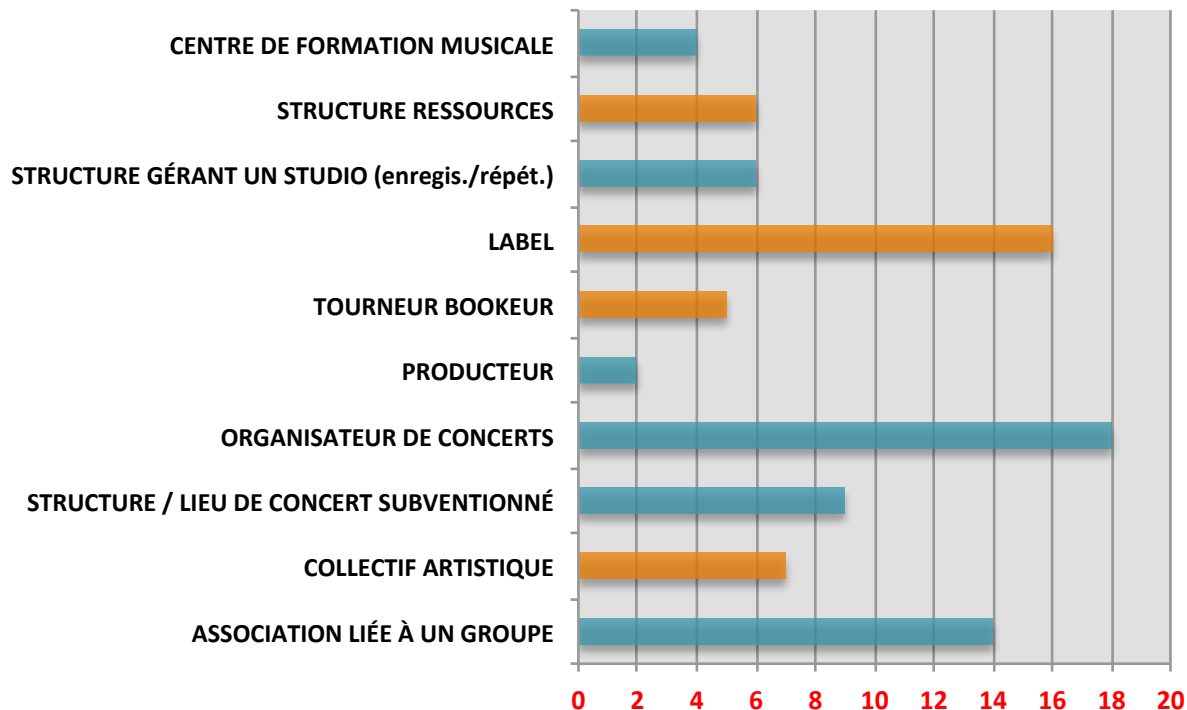
PARTIE I : Diagnostic

Un contexte national en mutation :

- Secteur privé ; logique de concentration du secteur phonographique, de l'édition et des diffuseurs ; dématérialisation des supports au profit du numérique favorise la diffusion Internet (streaming...). En contrepoint : le numérique offre aux labels indépendants un potentiel de visibilité international.
- Secteur subventionné : les contraintes de financement public entraînent la nécessité de mutualisation entre acteurs ; réseaux collaboratifs ; recherche financements privés.

Les acteurs

NOMBRE D'ENTITÉS - PROFIL DES ACTEURS



En orange, catégories surtout constituées d'acteurs dont les activités sont orientées vers la **diffusion** (au plan local).

86 entités spécialisées ; pas d'opérateur public (hors Django Reinhardt)

5 structures historiques : Artefact, Hiéro (20 acteurs), Jazzdor, Molodoï, Sons de la rue.

Nombreuses assos : moyens plus modestes, peu professionnalisées (précarité emploi) ; ensemble diversifié, mais peu structuré

Les acteurs

	TOTAL	FONCTIONS CULTURELLES			
		Aide à la création	Diffusion	Production	Formation
Association liée à un groupe	14	6	14	8	1
Collectif artistique	7	3	7	3	2
Structure gérant un lieu de concert	9	7	9		3
Organisateur concerts ou festival	18	2	18		
Producteur	2	1	2	0	
Tourneur ou booker	5	2	5		
Label	16	12	12	16	1
Studio répétition / enregistrement	6	5	1	1	3
Structure de ressources	5	3	5		
Structure enseignement artistique	4	2			4

Des activités à 360 ° pour une majorité d'acteurs

Absence de coordination et d'aide à la structuration : 4 types d'acteurs clés dans la chaîne ne pouvant jouer pleinement leur rôle.

Les acteurs

	TOTAL	APPROCHE DES IMPACTS		
		Economique	Culturelle et artistique	Structurante
Association liée à un groupe	14	★	★	
Collectif artistique	7	★	★★	
Structure gérant un lieu de concert	9	★★	★★	★
Organisateur concerts ou festival	18	★	★★★★	★
Producteur	2	★		
Tourneur ou booker	5	★		
Label	16	★	★★	
Studio répétition / enregistrement	6	★	★	
Structure de ressources	5		★	★
Structure enseignement artistique	4		★★★★	

Economiques

(production de richesses)
Création
Diffusion (vente de concerts)
Production discographique
Production de tournée et concerts
Management d'artistes et professionnalisation

Culturelles et sociales :

Création d'œuvres originales
Organisation concerts (offre locale)
Pratiques en amateur (diversité)
Vitalisation des échanges interculturels
Intégration sociale par la pratique
Enseignements artistiques accessibles

Structurantes :

Aide à l'émergence
Mise en réseau des acteurs
Mise en relation artistes/opérateurs
Ressources artistiques
Aide à la promotion des groupes
Assistance administrative
Mis à disposition d'outils

Autonomie économique peu assurée / faiblesse des fonctions structurantes

Portrait de l'existant

- Un **nombre conséquent de compagnies musicales** organisées comme elles le peuvent face à la faiblesse structurelle de la filière (un développement peu accompagné).
- **Une vitalité certaine de la création** autour des « labels » (mais précarité et faible rayonnement).
- Des **labels** de musiques électroniques bénéficiant d'un rayonnement plus international en fonction des projets.
- Quelques **lieux de diffusion privés** en centre-ville et travaillant avec le milieu associatif « indépendant » (Charte de la vie nocturne : facteur positif).
- **Un lieu alternatif pour des propositions transdisciplinaires (Molodoï)** : réflexion en cours au sujet d'un bâtiment en mauvais état.
- **Deux structures majeures de diffusion** : Artefact disposant d'un équipement (La Laiterie) et Jazzdor (sans lieu dédié à ce jour)
- **Peu de collaboration entre les acteurs locaux pour structurer la chaîne des métiers**

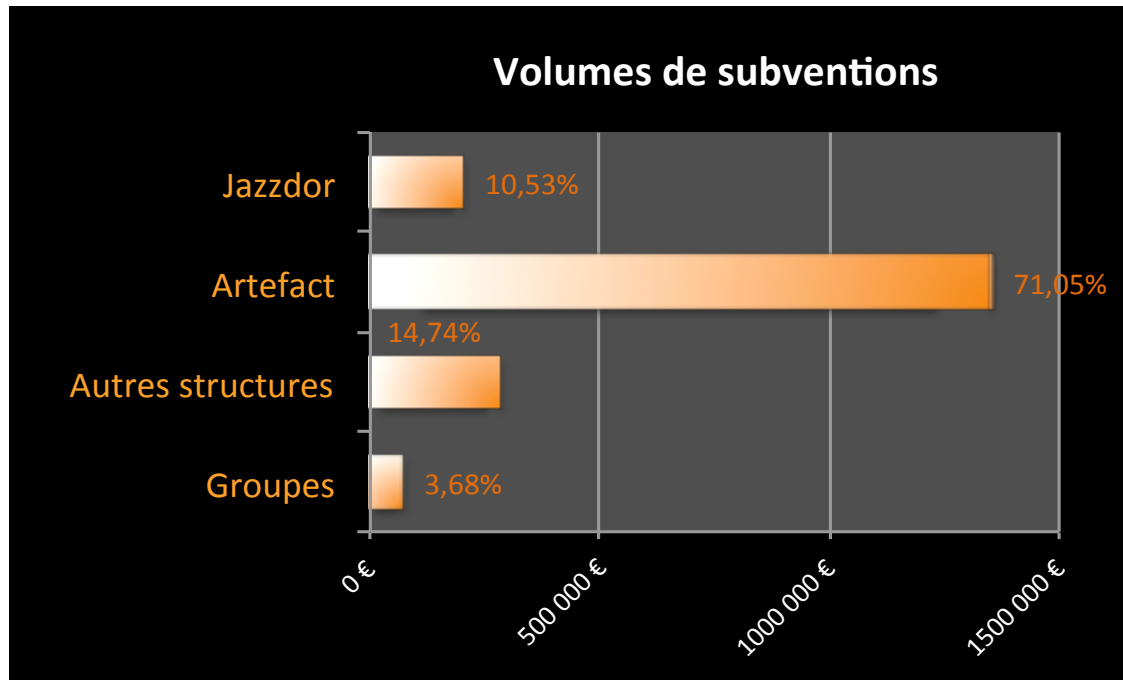
Valorisation actuelle des potentiels

- **Secteur privé très faible** (organisateur de grands concerts non domiciliés à Strasbourg / cafés-concerts néanmoins : économie locale).
- **Faiblesse structurelle de la filière musicale** occasionnée par la défaillance du secteur marchand (pas de réel producteur, ni de tourneur) et difficulté pour les centres de ressources à accompagner les projets.
- **Donc émergence artistique** rayonnant assez faiblement au plan national et international pour une ville de cette taille = pas de conditions optimales : lieux de répétition ok ; difficulté d'accès à des lieux de travail en situation scénique, de filage et de restitution publique).
- Seuls quelques **festivals** peuvent prétendre à un auditoire national et international.
- **Faible valorisation du potentiel créatif local.**

L'offre de diffusion

- **Activité autour du rock et dérivés** : un secteur reconnu par son histoire et par la tête de pont La Laiterie
- **Secteur jazz** : actif à travers l'association Jazzdor
- **Chanson** : esthétique assez peu présente dans la ville, mais représentée dans le l'EMS
- **Hip hop** : promu notamment par les Sons d'la Rue pour une notoriété à faire croître
- **Une offre de diffusion finalement riche est diversifiée** grâce à des structures potentiellement complémentaires et à un tissu d'associations très actif (mais fragile).

La Ville et les musiques actuelles



- *Soutient de 25 structures associatives + Salle Django Reinhardt*
- *Un système d'attribution de subvention à faire évoluer face au contexte national et local*
- *Engagée depuis 20 ans avec un suivi spécifique*

Postes	Dépense	%
Budget spectacle vivant	15 000 000 €	
Budget musiques actuelles (avec salle Django)	2 200 000 €	15 %
Soutien aux associations	1 900 000 €	97 %
Groupes	70 000 €	4 %
Artefact / Quatre 4.0 (SMAC)	1 350 000 €	77,14 %
Jazzdor (SMAC)	200 000 €	11,43 %
Autres structures	280 000 €	15 %
Autres festivals	180 000 €	
Structures d'accompagnement	52 000 €	

- *Un déploiement devant à l'avenir s'appuyer sur un programme de conventionnement plus précis (prédominance associations)*

A person in a dark suit is shown from the chest up, with a strong red glow emanating from their hands and the background. The person's face is partially visible, looking downwards. The overall atmosphere is dramatic and high-tech.

PARTIE II : PERSPECTIVES

PISTES DE TRAVAIL :
support des échanges

Des grands constats aux enjeux

Potentiel artistique ne parvenant pas à se développer par manque d'outils de structuration et de ressources ;

• **ENJEU** : valoriser le potentiel artistique et créatif de Strasbourg

Activité associative relativement faible comparativement à d'autres villes d'importance similaire et grande fragilité des structures ;

• **ENJEU** : préserver la vie associative autour des pratiques musicales, ses facultés sociales, culturelles et d'orientation professionnelle.

Manque d'espaces intermédiaires dans la chaîne de création ;

• **ENJEU** : permettre à la création musicale de disposer de lieux de travail en situation scénique, de filage et de restitution publique

Faiblesse des perspectives de développement économique et de professionnalisation ;

• **ENJEU** : développer le potentiel des musiques actuelles en termes de création d'emploi et de création de richesses.

PISTES DE TRAVAIL

3 recommandations :

- **Définir les évolutions des actions en faveur des « musiques actuelles »**
- **Chercher une répartition harmonieuse des rôles (ou fonctions)**
- **Optimiser l'usage des équipements publics**

Recommandations

1- Plan de soutien à la filière musiques actuelles :

- 1. Organiser les interactions entre opérateurs** pour la complémentarité de leur savoir-faire et débouchés (vers un écosystème économique capable de conquérir de nouveaux marchés, de générer des richesses et de développer l'emploi au plan local)
 - 2. Préciser, les enjeux, objectifs et modalités du soutien à la filière.**
- en concertation avec les partenaires publics (Etat et collectivités Territoriales),

PRÉCONISATIONS

Fixer des OBJECTIFS

- **Réflexion partagée avec les acteurs** sur le fond, en dehors des considérations matérielles et financières, pour formuler les fondements d'un projet de développement

Identifier des FONCTIONS

- Identifier pour chacun des opérateurs principaux, les **fonctions** structurantes qu'ils sont capables de valoriser grâce aux aides publiques

Encourager L'ORGANISATION DE FILIÈRE

- **Systematiser les conventions** mentionnant clairement les missions pour lesquelles les structures sont soutenues au titre de l'accompagnement artistique, d'une part, et de la structuration de la filière d'autre part

ACCOMPAGNER

- **Possibilité à terme de cluster** : exprimer le positionnement de chacun (sous l'angle des complémentarités) et prévoir une stratégie de rapprochement

Recommandations

2- Mieux répartir les rôles et les valoriser

- Créer les bases d'une instance de dialogue entre la Ville de Strasbourg et les acteurs des musiques actuelles.
- Co-définir avec les opérateurs soutenus par la collectivité, des missions clairement identifiées. Dans ce cadre, proposer des conventionnements pluriannuels.

Recommandations

3- Répondre aux besoins et optimiser les équipements publics :

- Meilleure utilisation concertée des équipements publics en fonction des spécificités et des potentiels de chacun.
- Sont concernés les équipements de la ville adaptés aux musiques actuelles.

Mesures déjà mise en œuvre

Mise en place d'un plan de soutien à la filière musiques actuelles (dispositifs spectacle vivant)

Mises en œuvre depuis 2012 :

- Conventionnement tripartite pour la représentation à l'international (Ville de Strasbourg, Région Alsace, Institut Français) : aide à la mobilité des artistes (tournées musiques actuelles et arts visuels).

Mises en œuvre depuis 2014 :

- Convention sur 2 ans pour la création d'un répertoire et sa diffusion.
- Convention sur 3 ans pour un accompagnement au développement et à l'autonomisation des équipes artistiques (compagnies-groupes-labels).
Exemples : « Musique en Balade » conventionné en 2014 et « Deaf Rock Records » en 2015.

Ces différents soutiens feront l'objet d'une évaluation partagée

Mesures déjà mise en œuvre

Mise en place d'un soutien à des projets structurants

- **Offrir une plateforme de diffusion aux groupes strasbourgeois en lien avec les programmations de la Ville** : ex. « Ernest », concert programmé le 28/06/2015 sur la scène « 2 jours aux 2 rives »
- **Collaboration du label Deaf Rock avec l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg** : interprétation du répertoire « Red Panda » de Colt Silvers avec l'OPS et programmation sur la scène « 2 Jours aux 2 Rives » en 2016.
- **Soutien renforcé pour le développement du festival « Contre-Temps »** : aides dédiées à ses nouveaux projets et à sa professionnalisation.
- **Valorisation des musiques urbaines** : mise en place d'une scène pendant le NL Contest depuis 2014.

Perspectives proposées par la Ville

- **Appel à projet** avec mise à disposition de la salle de spectacle de l' Espace Culturel Django Reinhardt dès janvier 2016
- **Adhésion de la Ville de Strasbourg** au GIP Cafés culture à l' étude pour une mise en œuvre dès 2015
- **Mise en place d' une convention d' objectifs de la Maison Bleue** (*Dirty 8 / équipement ressource pour les filages et les répétitions*) :
Rappel autres équipements ressources soutenus à conventionner : Cedim formation à l' improvisation musicale - les Sons d' la Rue accompagnement des musiciens (cultures urbaines)
- **Maintien du soutien aux festivals dans le cadre d' une réflexion globale sur la diffusion des musiques actuelles**
- **Site de la COOP** : projet d' ouvertures de salles de musiques actuelles à l' étude

Débat